

Procès-verbal

Conseil d'établissement de l'école Saint-Ambroise

Mardi 2 juin 2020

CÉ en visio-conférence

Présences :

Geneviève Bergeron	Geneviève Denis
Pierre-Luc Beaudoin	Annie Hénault
Julie Tétreault	Marco Almeida
Benjamin Palmer	Catherine Boucher
Marion Quesson	Anne-Marie Sénécal
Jean-Philippe Renaud	Marie-Anne Alepin
Lucie Fortin	Danny Legault
Dominique Tessier (secrétaire)	

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée (18h36)

Marie-Anne Alepin remercie tous les membres de leur participation pendant l'année et du respect lors des séances.

2. Adoption de l'ordre du jour

- Ajout de la composition du comité consultatif temporaire au point de la direction

Proposé par : Catherine Boucher

Appuyé par : Marion Quesson

3. Adoption et suivis du procès-verbal du 29 janvier 2020 et 29 avril 2020

Suivi : Plomb dans l'eau : La vérification se fait samedi le 6 juin et les résultats dans 30 jours.

Proposé par : Marco Almeida

Appuyé par : Geneviève Bergeron

4. Points d'approbation ou d'adoption

a. Budget - pro forma (adoption)

Le budget est présenté avec des explications de la direction. Les effectifs ont déjà été mis en place et présentés lors du CÉ en avril dernier. Nous ne ferons plus partie d'école montréalaise et nous n'aurons plus le budget jeune public.

½ secrétaire de plus. 1jour de plus par semaine pour une TES pour aider notre TES actuelles.

Proposé par : Marion Quesson

Appuyé par : Julie Tétreault

b. Budget : transfert du fonds 4 vers le fonds 9 (résolution)

Le conseil d'établissement autorise la direction à procéder au transfert du fonds 4 au fonds 9 pour les dépenses encourues durant l'année 2019-2020, soit pour les divers événements, sortis, activités, matériel spécialisé (cahier, agendas, etc.). Ce transfert sera effectué après analyse de toutes les dépenses et en collaboration avec le service des ressources financières de la CSDM.

Proposé par : Anne-Marie Sénécal

Appuyé par : Geneviève Bergeron

c. Liste des effets scolaires (approbation)

La direction présente les différentes listes et explique le travail de fond effectué par l'équipe pour garder l'essentiel et limiter les frais. Chaque année, l'équipe fait une réflexion et prend le temps d'analyser chaque liste tout en respectant les balises émises par la CSDM, le ministère et les orientations proposées par le CÉ.

Note : Certains niveaux n'utiliseront pas l'agenda (virage vert) et ajustement aux nouveaux moyens de communication.

Questionnement de Pierre-Luc Beaudoin: Le sac d'éducation physique sera-t-il nécessaire?

Réponse : Nous ajusterons les listes en fonction de la réalité, étant donné les changements (rénovations toilettes).

Proposé par : Marco Almeida

Appuyé par : Marion Quesson

d. Code de vie (approbation)

Présentation du code de vie. Encore une fois, un comité est mis sur pied chaque année. Plusieurs éléments sont pris en considération (événements, retenues, suivis, etc.)

Peu de changement. La notion de « retenu » a été changée par « conséquence ».

Des affiches claires seront mises en place pour rendre le code de vie visible.

Proposé par : Anne-Marie Sénécal

Appuyé par : Pierre-Luc Beaudoin

5. Points d'informations et de discussion

- Du service de garde

- Inscriptions MOZAÏK

- 75% ont déjà répondu pour l'inscription à ce jour. La CSDM a ajouté une semaine additionnelle.

- Journées pédagogiques 20-21

- Les éducateurs tiendront compte des recommandations de la santé publique pour le choix des activités. Aucun animateur n'est invité pour le moment.

ii. De la direction

- Horaire de l'école et calendrier

Dépôt de l'horaire de l'école : changement mineur au niveau des récréations, la première récréation sera pour les plus grands et la deuxième pour les plus petits.

Dépôt du calendrier : Ce dernier comprend l'ensemble des journées pédagogiques que l'équipe tente de placer à travers les 5 journées ouvrables pour éviter que les élèves manquent toujours la même spécialité.

- Mesures en place pour l'année 20-21 et suivi en temps de confinement

Suivi-école en temps de confinement

Tous les suivis administratifs (organisation scolaire, budget, inscriptions, accueil des nouveaux maternelles, finissants, etc.) se poursuivent. Il y a des rencontres (virtuels) entre la direction et les équipes sur différents sujets toutes les semaines.

Au niveau pédagogique : L'équipe poursuit le maintien des acquis et la poursuite des apprentissages des savoirs jugés essentiels

Depuis le 1er juin 2020, le ministre a annoncé une nouvelle mesure, soit la mise en place d'un soutien en présentiel pour les élèves en difficultés d'apprentissage. À la CSDM, l'offre est dédiée aux élèves des classes spécialisées et débutera le mardi 9 juin.

Pour 2021 :

- Plan A : On prépare comme si l'année sera normale
- Plan B : On prépare avec la notion de distanciation (plan de travail qui a été préparé pour le retour du 25 mai 2020). Beaucoup de choses peuvent changer d'ici le début de la prochaine année et le plan peut changer en fonction des directives de la santé publique.

- Sécurité aux abords de l'école

Selon les journaux, plusieurs changements sont annoncés autour de l'école.

Notamment un sens unique rue Saint-Zotique.

Pour le moment, ni le SPVM ni la CSDM n'annonce d'impact au niveau des rues de Normanville et Chambord.

- Travaux

a. Gymnase au pavillon de Normanville

Les travaux débuteront au max 23 juin, peut-être avant pour se poursuivre jusqu'à la mi-octobre. Le gymnase sera refait au complet (bureau de l'enseignant, entrepôt, plancher, tuyauterie, plafond, mise aux normes). L'utilisation du gymnase sera impossible jusqu'à la mi-octobre. Des alternatives sont à prévoir : extérieur, sous-sol de l'église.

b. Maçonnerie au pavillon Chambord (suite)

Les travaux devraient débuter dans les jours qui suivent. Bientôt, plusieurs fenêtres seront protégées avec une pellicule plastique afin de limiter la quantité de poussière entrant dans l'école. Une ventilation et de la climatisation seront installées avant cette installation. Cela devrait se prolonger au retour en août (fin septembre?). Une portion de la ruelle (au sud) appartient à l'école et sera fermée pendant les travaux. Questionnement sur la sécurité avec le déplacement des travailleurs aux abords de l'école.

- Composition du comité consultatif temporaire

Conformément à la demande du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur un processus d'assignation visant à déterminer les membres d'un comité consultatif transitoire du centre de services scolaire s'est amorcés le 12 mai dernier. Rappelons que ce comité a pour mandat de soutenir la direction générale dans la prise de décision d'ici la formation du Conseil d'administration du Centre de services scolaire.

Vous avez reçu une lettre à cet effet. Le représentant des parents est : Marc. Étienne Deslauriers.

Question : pourquoi le poste de représentation des enseignants est-il vacant. Nous n'avons pas d'information à ce sujet.

iii. De la déléguée du comité de parents

2 séances virtuelles ont eu lieu. Il en reste une fin juin.

Préparation du futur CA. Les parents doivent désigner les membres les représentant.

Élaborer les critères nécessaires pour faire le choix de ces représentants. Une demande pour avoir les chiffres des caisses populaires concernant la caisse scolaire à Montréal est mise en place.

iv. De la présidente

- Rapport annuel 20-21

Présentation du rapport de la présidente (sommaire de l'année 2019-2020).

Le budget de fonctionnement du conseil d'établissement n'a pas été utilisé.

- Réflexion « vulnérabilité psychologique après confinement »

Questionnement à ce sujet de la part de la présidente.

6. Mots des membres (tour de table)

Question : qu'en est-il du matériel informatique pour les élèves en ayant besoin à la maison? R : nous avons fait suivre les demandes pour une douzaine d'élèves et nous réussissons à répondre aux demandes avec le matériel de l'école. Il n'y a que pour 2 familles qui n'ont pas accès au wi-fi que nous attendons les possibilités avec le MEES.

Un CE harmonieux 😊

Une félicitation à tous nos professeurs

7. Levée de l'assemblée à 20h07

Marie-Anne Alepin Présidente